



COMPTE RENDU DU PREMIER DIALOGUE POLITIQUE ENTRE CAMEROUN et L'UNION EUROPÉENNE SUR LE CACAO DURABLE

" COCOA TALK " SUR LA THÉMATIQUE " PRIX ET DYNAMIQUE DU MARCHÉ "

Yaoundé, 10 mai 2022



SUSTAINABLE COCOA INITIATIVE



European
Commission

#CocoaTalks



I. Synthèse Générale

Cette session inaugurale des Cocoa Talks qui portait sur le prix et les dynamiques du marché visait à explorer les approches méthodologiques de structuration du prix du cacao camerounais dans l'optique de satisfaire les objectifs de revenus décents des producteurs.

Les discussions pendant cette session se sont appuyées sur deux présentations introductives qui plantaient le décor sur la notion de durabilité du prix et le contexte de production du cacao au Cameroun, et se sont poursuivis autour d'un panel de discussion et de quatre groupes de travail dédiés aux thématiques propres au contexte du Cameroun.

Au regard du concept du DRD, les échanges ont été construits autour de la présentation de l'étude de cas de sa mise en œuvre en Côte d'Ivoire et au Ghana. Il ressort des résultats présentés que l'approche DRD ne semble pas effectivement avoir donné les résultats escomptés en matière d'ajustement des revenus des producteurs. Ces résultats mitigés pourraient expliquer le peu d'intérêt des autorités camerounaises à adopter cet outil comme approche de solution à la problématique du prix au producteur.

Les échanges du panel ont mis en exergue la convergence de vue des acteurs sur les options envisageables dans l'optique de la construction d'un prix juste. A ce titre il ressort clairement une demande de plus de participation des acteurs de la bourse aux forums d'échanges sur la question du prix du cacao accompagnée du vœu de voir l'Union Européenne accentuer son rôle dans cette perspective de la recherche d'un prix plus équitable pour les acteurs à la base

Au terme de cette première session de Cocoa talk, construisant sur les orientations sorties des présentations scientifiques et des travaux en groupe, les recommandations suivantes ont été ainsi formulées :

Recommandation d'ordre institutionnel : Au niveau international, il est fortement recommandé d'explorer les contours de la mise en place d'une bourse africaine du cacao. Il est en outre recommandé de solliciter de la part de l'union européenne, un effort de rapprochement entre les opérateurs des bourses internationales (Londres et New York) avec les autorités de tutelle de la filière dans les pays producteurs de cacao.

Recommandation sur la gouvernance du marché du cacao : il ressort des échanges, une nécessité de réorganiser les opérateurs et autres acteurs impliqués dans la chaîne de commercialisation. A ce niveau, il est fait mention d'une opportunité de reformulation du cadre réglementaire (loi) et son application effective en matière de commercialisation du cacao au Cameroun.

Mettre en place un mécanisme de détermination du prix qui reflète de manière juste les coûts directs et indirects que supportent le producteur. A ce niveau il est fait mention de l'opportunité de mettre en place des normes pour mieux encadrer la juste rétribution des efforts et des charges de production du cacao durable au niveau des producteurs.

Recommandation en rapport avec les besoins de financement : Dans ce chapitre, il ressort qu'en plus des acteurs institutionnels que sont l'Etat et l'union européenne, les autres parties prenantes (secteur privé cacao et autres agences de certification) devront mettre leur effort à contribution pour accompagner les efforts à mobiliser pour une transition effective du cadre global de production du cacao

Recommandation en rapport avec le renforcement des capacités : A ce titre, il est recommandé la structuration des coopératives de producteurs en leur donnant les moyens organisationnels pour faire face aux exigences de gestion d'une production durable

Il est également envisagé l'élaboration d'une stratégie nationale portant sur le revenu décent, les pistes en matière de transformation accrue des fèves ont été par ailleurs évoquées ainsi que la collecte de données systématique pour établir une base solide pour la suite des activités au tour du revenu décent.

Enfin, il a été émis le vœu d'organiser une séance ultime de Cocoa talk sur le même sujet (prix et dynamique de marché) à la fin de la série des six Cocoa talk de manière à mieux intégrer toutes les exigences en matière de production durable du cacao dans la détermination du prix du cacao au producteur.

II. Contenu du déroulé de la session

II.1: Préambule

Cette première table ronde, organisée dans le cadre du dialogue entre le Cameroun et l'Union Européenne s'inscrit dans une série de six tables rondes portant sur des thématiques différentes. Ces six sessions constitueront l'ossature de ce dialogue inclusif pour la définition d'un cadre institutionnel et opérationnel devant encadrer la production du cacao durable au Cameroun.

Cette session portant sur la thématique prix et la dynamique du marché organisée sous un format hybride (présentiel et en ligne) a vu la participation de 75 experts et décideurs de la chaîne de valeur cacao. Étendue sur une journée, la session du cocoa talk s'est structurée autour de quatre principales articulations à savoir :

- Une cérémonie protocolaire marquée par les allocutions du Chef de Coopération de la Délégation de l'Union Européenne et du Ministre du Commerce du Cameroun ;
- Deux présentations sur la problématique du prix du cacao et ses implications aux niveaux internationaux et nationales ;
- Un panel d'échange associant les experts et décideurs de haut niveau ;
- Les groupes de travail avec une emphase accordée aux orientations/recommandations majeures pour une solution à la problématique du prix cacao au producteur ;

Les principaux centres d'intérêt qui ont guidé les échanges lors de ce premier cocoa talk dédié au prix et la dynamique des marchés cacao sont essentiellement de trois ordres :

1. La formation du prix au producteur et ses incidences sur les piliers de la durabilité cacao
2. Le concept de différentiel de revenu décent (DRD) et les perspectives pour le Cameroun
3. Le marché du cacao et les options pour une bourse Africaine du cacao

II.2: Cérémonie d'ouverture

Dans son propos introductif, le modérateur, Dr. Olinga du MINCOMMERCE a rappelé le contexte de la tenue des cocoa talks 2022 entre le Cameroun et l'Union Européenne. Il a clarifié que l'objectif de cette session de cocoa talks est un dialogue inclusif entre les deux parties prenantes, une initiative de discussion et de partage dans le but trouver des voies et moyens concertés destinés à améliorer les conditions de vie des producteurs de cacao à travers un prix décent, tout en rendant le cacao plus durable, en luttant contre la déforestation et le travail des enfants. Le dialogue, a-t-il relevé est un ensemble de six sessions thématiques dans un cadre de concertation de haut niveau.

Après ce propos introductif du modérateur, la parole a été passée au représentant des pays de la Commission Européenne, le Chef de la Coopération, Arnaud DEMOOR, qui a d'abord exprimé ses remerciements à la partie Camerounaise, à la Coopération Allemande, ainsi qu'aux autres partenaires qui sont associés à cette initiative. Il a développé ses propos autour du dialogue tripartite, l'élimination du travail des enfants et la lutte contre la déforestation. En effet, a-t-il rappelé, le Cameroun a exprimé sa volonté à participer à ce dialogue, d'ores et déjà entamé avec la Côte d'Ivoire et le Ghana, et le 18 Novembre 2021, ce dialogue a été lancé avec le Cameroun, ouvrant la voie au bénéfice de la Sustainable Cocoa Initiative (SCI) de l'Union Européenne. La SCI met un accent particulier sur six thématiques à savoir :

- Prix et dynamique du marché ;
- Traçabilité ;
- Suivi forestier ;
- Production durable ;
- Les normes nationales et internationales ;
- Genre et travail des enfants.

Poursuivant son intervention, il a relevé la nécessité d'harmoniser les initiatives, à l'instar de la feuille de route pour un cacao sans déforestation élaborée par l'ensemble des acteurs de la filière grâce à l'accompagnement de IDH. Il a insisté sur la nécessité de déboucher sur des recommandations pertinentes pour un prix national rémunérateur pour les producteurs, dans un esprit d'inclusion à l'issue du dialogue.

Clôturent son propos, le représentant de la Délégation de l'Union Européenne a émis le vœu que les Cocoa Talks soient une contribution positive pour un cacao durable !

Prenant la parole à son tour, Monsieur le Ministre du Commerce, Luc Magloire MBARGA ATANGANA a tout d'abord salué l'heureux hasard de calendrier qui a permis que les Cocoa talks sur le prix se tiennent au lendemain de la célébration de la 72ème édition de la Fête de l'Europe. Plus qu'un signe qui découlerait d'un hasard de calendrier, le Membre du Gouvernement y a vu plutôt la détermination, à la fois du Cameroun et de l'Union Européenne à continuer d'œuvrer dans le sens de la mise en œuvre des objectifs stratégiques du partenariat, autour des idéaux de paix et de prospérité pour le bien-être des populations, en général, et des forces productrices et entrepreneuriales, en particulier.

Il a ensuite remercié les instances compétentes de l'Union Européenne pour ce qu'il a qualifié de « beau geste », à savoir des échanges sur la question des prix longtemps restée tabou. Plantant le décor par la problématique des faibles prix au producteur, le Ministre du Commerce de la République du Cameroun a relevé le lien consubstantiel qui existe entre la notion de prix et le phénomène, dommageable et préjudiciable, de la déforestation. Le prix au producteur se révèle ainsi être un facteur clé de la protection de l'environnement. Et, comme le dit ce vieil adage, a-t-il souligné : « la sécurité de l'environnement comprend la sécurité de ceux qui vivent dans l'environnement ».

Poursuivant sa réflexion, il a indiqué que le marché du cacao est tout, sauf transparent. Il s'est en outre indigné de l'inégale répartition de la valeur entre les différents maillons de la chaîne qui est si criarde qu'elle frise, à la limite, le scandale. Illustrant son propos, il a relevé que le producteur ne perçoit en effet que 2% sur les 100 milliards de dollars américains de chiffre d'affaires que génère annuellement le marché du cacao, en total déphasage avec les marges que ramassent les différents segments de la chaîne de valeur :

- Les distributeurs (35%) ;
- Les fabricants de chocolat (35%) ;
- Les impôts et taxes dans les pays consommateurs (13%) ;
- L'industrie de broyage (8%) ;
- Les transporteurs (7%).

Il a précisé, qu'aux termes d'une étude récente réalisée en mars 2022 par le Secrétariat de l'Organisation Internationale du Cacao sur la TVA appliquée aux produits semi-finis de cacao dans l'Union Européenne, il ressort que 22,5 milliards d'euros sont collectés par les différents Etats-membres en termes de TVA, alors que les pays producteurs ne reçoivent en retour, en tout et pour tout, comme rémunération de leur dur labeur, que 2 milliards de dollars américains, soit 1.893.714.000 euros.

Monsieur Luc Magloire MBARGA ATANGANA a conclu en relevant qu'il s'agissait là d'un écart de rémunération trop important pour penser qu'il faille ne rien faire et a invité les experts à aborder avec lucidité, sérénité et objectivité, les deux pans d'un même problème que sont le prix et la question de la déforestation, sans négliger un pan au profit de l'autre, ni prioriser l'un au détriment de l'autre.

II.3: contributions techniques et scientifiques

Dans cet exercice d'éclairage de l'opinion et de partage des expériences, deux présentations scientifiques dont la première de portée globale et la seconde élaborée autour du contexte du producteur camerounais ont permis à l'assistance de mieux appréhender les enjeux et défis associés à la problématique du problème du prix et ses conséquences et coûts d'opportunités sociaux, économiques et environnementaux tant au niveau du producteur que de l'économie nationale dans son ensemble.

II.3.1: Perspectives globales du prix du cacao et approches de solution par le DRD

Présentation 1 : (Mr. Voituriez Tancrede, Consultant auprès de l'Union Européenne)

Aucours de cette presentation, Mr Voituriez a notamment mis en exergue les conditions et quelques résultats associés à la mise en œuvre du modèle de DRD en côte d'Ivoire et au Ghana. L'expert a également abordé les conditions devant garantir la mise en place d'un DRD dans le contexte du Cameroun.

Il était souligné que le revenu décent est à la fois un objectif en soi, et une condition de la durabilité. A ce titre et sans toutefois ignorer l'orientation "Prix au producteur du cacao" exprimée par les autorités camerounaises, l'expert dans sa présentation a fait l'économie de la mise en œuvre du DRD en Côte d'Ivoire et au Ghana autour des questions principales suivantes :

- Quelles sont les conditions d'une adaptation du modèle de différentiel de revenu décent (DRD) mis en œuvre en Côte d'Ivoire et au Ghana et Quelles sont les opportunités d'ajustements pour le modèle camerounais ?
- Quelles seront les étapes nécessaires pour y arriver, si souhaité ? Quels acteurs ont quelle responsabilité dans ce contexte ?

A ces questions Mr Voituriez a apporté des éclairages autour de trois principales articulations à savoir_ :

1. La quête d'un cacao durable

Depuis 20 ans plusieurs initiatives foisonnent sur la durabilité avec des résultats insuffisants sur les trois piliers de la durabilité que sont la durabilité économique, la durabilité environnementale et la durabilité sociale. C'est dans ce contexte que le revenu décent s'est imposé comme un objectif et une condition de la durabilité. Pour parvenir à un revenu décent, les approches ci-après sont possibles :

- Hausse de la productivité et de la terre ;
- Accroissement des espaces ;
- Diversification des productions et donc des revenus ;
- Différenciation par des signes de qualité ;
- Aides directes sur le budget ;
- Protection sociale et assurance ;
- Soutien au prix bord champ.

Ces solutions ne sont pas des recettes magiques. Elles ont toutes leurs avantages, leurs exigences et leurs limites, a souligné le présentateur

2. Les mécanismes actuels du marché

Plusieurs stratégies sont mises en œuvre par les acteurs pour améliorer le revenu des producteurs et plusieurs initiatives à l'instar de la certification sont élaborées pour prouver le caractère durable du cacao camerounais mais avec d'importantes limites. En effet trois exigences sont à satisfaire à cet effet :

- La traçabilité. Elle se limite souvent à la coopérative pour les exportateurs qui y ont recours. On note une absence de géoréférencement institutionnalisé. Du côté du secteur privé ce géoréférencement reste partiel. Il est également relevé un nombre élevé de coxeurs qui annihilent toute initiative de traçabilité.
- La valorisation par la qualité mise en marché. Le consultant a indiqué que cette valorisation reste faible au Cameroun comparativement aux autres pays producteurs

3. Le différentiel de revenu décent (DRD)

Le consultant a présenté les modalités de fonctionnement du DRD, qui n'est pas une taxe, mais une prime de 400 dollar/tonne qui s'ajoute au prix FOB et qui est répercuté aux producteurs. Les participants ont également été entretenus sur les avantages du DRD, qui nécessite par ailleurs d'être accompagné d'une politique de gestion de l'offre.

S'agissant du bilan du DRD, le Consultant a noté qu'il avait effectivement permis de relever le prix au producteur, qu'il avait renforcé la stature des pays producteurs dans le débat de la durabilité jusque-là dominé par les ONG, les pays consommateurs et l'industrie. Le DRD a également permis de consacrer la maxime selon laquelle « il n'y a pas de durabilité sans rémunération décente des producteurs ». In fine le DRD a mis en lumière les défaillances des politiques de durabilité actuelles en démontrant qu'au pacte vert des pays importateurs, il convient d'associer un pacte économique en faveur des producteurs.

Quelques défauts de jeunesse subsistent néanmoins :

- La possible manipulation du différentiel pays par l'industrie pour annuler les effets du DRD ;
- Sa non intégration dans la bourse, ce qui peut créer des incertitudes pour les négociants ;
- Le possible détournement du commerce au profit des origines non DRD

In fine le DRD ne saurait être considéré comme un chèque en blanc au profit des producteurs. Ils donnent aux acheteurs de droit de regard sur les performances économiques, sociales et environnementale et exige de ce fait, un haut niveau de transparence et de prévisibilité.

Pour la JRC, les simulations montrent que le DRD profiterait aux producteurs camerounais. L'intégration du Cameroun en qualité de membre ou d'observateur dans l'initiative Côte-d'Ivoire Ghana crédibiliserait davantage le DRD à travers une caution politique et renforcerait également le mécanisme en réduisant la possibilité pour l'industrie d'échapper au DRD pour s'approvisionner dans les origines non DRD.

II.3.2: Enjeux national, perspectives du prix du cacao et approches de solution

Présentation 2. : Prix du cacao et incidences sur les conditions de production et de niveau de vie des producteurs. (Mr. BALEBA Emmanuel, Représentant du Collège National des Producteurs de Cacao et de Café du Cameroun)

Cette présentation s'est articulée autour des challenges et autres contraintes majeures dans la perspective du producteur de cacao du Cameroun.

La présentation de M. BALEBA était un véritable cri de détresse des producteurs de cacao confrontés à des faibles prix qualifiés de résiduels qui ne couvrent pas les charges de production. Le cacao est en réalité vendu à perte, en contradiction totale avec toute logique économique et toutes les réglementations commerciales. Ceci entraîne des conséquences au triple plan :

- Économique : impossibilité de transformer l'exploitation cacaoyère en une véritable entité économiquement viable ;
- Social : la pauvreté, le travail des enfants, la déstabilisation des foyers avec des divorces récurrents ;
- Environnemental : la destruction des forêts pour étendre les superficies et espérer gagner plus d'argent en produisant plus.

Cette présentation a fait l'objet d'échanges assez passionnés élaborés autour de la contribution très illustrée des professionnels de la filière au niveau du maillon production (leader coopératif)

Il ressort de ces échanges un certain consensus sur l'énorme contraste existant entre les exigences de production actuelle du cacao en termes de besoins en inputs, et autres intrants de production et le retour sur investissement matérialisé par le prix servi au producteur.

L'on retiendra au cours de ces échanges qu'en l'état actuel des coûts de production du cacao au Cameroun, il serait juste d'appliquer ou de garantir un prix au producteur de l'ordre de 3000 FCFA/kilo de fèves pour assurer à ce segment de la chaîne de valeur un retour sur investissement acceptable.

- Au rang des solutions proposées par Mr BALEBA, l'on peut retenir celles-ci-dessous énumérées :
- Un prix garanti d'au moins 3000 FCFA/Kg de fèves de cacao au producteur ;
- La réduction des intermédiaires ;
- La commercialisation du cacao par grade en diffusant les prix différenciés dès le bord champs ;
- Le renforcement des capacités pour assurer la traçabilité et la qualité ;
- Le recours aux actions concrètes de lobbying ;
- La suspension du différentiel négatif appliqué au cacao camerounais dès son arrivée à la destination

II.3.3: Séance de questions et réponses

Après les deux présentations, s'est ouverte la session des questions réponses qui a porté principalement sur les modalités d'un lobbying des prix du cacao et sur l'impact du DRD sur les conditions de vie des producteurs.

S'agissant du lobbying, les interventions sont allées dans le sens de porter la question du prix du cacao à un haut niveau politique comme ce fut le cas pour le DRD en Côte d'Ivoire et au Ghana où cette question a été portée par les deux Chefs d'Etat. Pour certains intervenants, il convient d'ouvrir un véritable débat avec le marché à termes (ICE). Pour d'autre, il faut sortir le cacao des « commodities ».

S'agissant du DRD, les intervenants ont relevé qu'il ne s'agissait pas d'une panacée, puisque le DRD n'a pas véritablement réduit la pauvreté chez les producteurs bénéficiaires.

II.3.4: Session en Panel : Enjeux, perspectives et orientations stratégiques pour la construction d'un prix cacao origine Cameroun

L'économie de cette articulation s'est faite autour d'une session d'échanges et de discussion autour d'un panel rassemblant les professionnels de la filière tant du point de vue du secteur privé que de celui des acteurs à la base (producteur) y incluant l'expertise en matière de prix et de la commercialisation du cacao.

Ci-dessous quelques extraits des temps forts des points de vue des acteurs de la chaîne de valeur cacao du Cameroun

“ La bourse ne participe pas aux réunions des pays producteurs de cacao et Il règne une opacité sur la formation du prix. L'UE doit ouvrir un débat avec la bourse. Il nous faut un système transposé où une communication établie avec la bourse de Londres” (Mr Michael NDOPING, DG ONCC)

“ Obtenons-nous un prix équitable ? obtenons-nous vraiment ce dont nous souffrons en tant qu'agriculteurs ? Le prix du kg du cacao n'est pas juste, quel rôle jouons-nous, que pouvons-nous améliorer ? Nous devons prendre nos responsabilités et veiller à combler les lacunes du prix, des mécanismes pour que les agriculteurs puissent obtenir leur juste part”. (Mme KATE FOTSO, Telcar cocoa)

“L’UE doit explorer la question de la fixation des prix lors de ses réunions avec les parties prenantes mondiales, nous ne sommes que des preneurs de prix et aucune solution ne peut venir de nous, et Aucun marché de niche n’est important au Cameroun” (Mr Austin KIDZERU, OLAMCAM)

- “Il faut que le Cameroun garde un contact plus étroit avec les pays qui ont déjà avancé sur la mise en œuvre du mécanisme de DRD. Le Cameroun devrait mettre un accent sur la stratégie qualité et s’inscrire en cohérence avec ce que font d’autres pays” (VOITURIEZ, UE).

Perception générale des acteurs nationaux sur la problématique du prix du cacao

- Le contexte général sur la problématique du prix du cacao tel que ressenti par l’essentiel des parties prenantes dont la grande majorité est essentiellement nationales peut se résumer dans le propos du Ministre du Commerce du Cameroun : “ Le prix au producteur est un facteur clé de la protection des forêts : **‘on ne peut pas protéger la forêt et ne pas protéger les hommes qui y vivent et qui sont des producteurs’**. Donc la préservation de l’environnement est tributaire d’une rémunération décente du producteur “.
- Le sentiment généralement partagé d’une grande injustice dans la chaîne de valeur cacao a été également mis en exergue au travers des informations relatives à la clé de répartition de la valeur globale du marché du cacao qui ne consacre que 2% des revenus générés au producteur pour près de 22,5 milliards d’euro au trésor public des pays producteurs contre seulement moins d’un dixième soit 2 milliards d’euro au profit des pays producteurs.

Le tableau 1 suivant présente la synthèse des observations clés et des recommandations proposées par les panelistes.

Tableau 2 : Synthèse de la contribution des experts-panelistes aux questions majeures liées au label Cameroun, les grades du cacao et les conditions de mises en œuvre du DRD

Question du modérateur	Contributions des experts panelistes			
	DG ONCC	DG Telcar cocoa	Directeur Durabilité OLAMCAM	Expert UE
Quelles conséquences l'étiquette Cameroun porte elle sur le prix au producteur ?	La politique de libéralisation de la filière a été non optimale avec un rôle surdimensionné accordé au secteur privé	Nous utilisons la formation pour sensibiliser les producteurs sur la question de l'image du cacao en provenance du Cameroun	Une meilleure prise en compte de la qualité du cacao est nécessaire. Il est primordial de travailler à améliorer l'image du "cacao fumé" qui accompagne la marque Cameroun.	
Au regard de l'opacité sur le marché, le DRD mis en œuvre avec ses résultats mitigés, ce qui montre que le DRD est manipulable par l'industrie- pouvez-vous nous éclairer		Le Cameroun a aussi son propre système, essayez de copier ce qui se fait en CDI et au Ghana n'est pas juste. Faisons face à nos défis et résolvons nos problèmes., nous devons avoir la volonté d'être transparents. La question de la transparence, des données et autres peut être résolue	La question de la déforestation doit être traitée correctement par tous les pays producteurs, nous faisons beaucoup d'efforts pour préserver la forêt alors que d'autres ne le font pas ou ne l'ont pas fait, nous avons besoin d'une compensation pour cela. Une prime de préservation de la forêt, quelqu'un doit payer pour cela. Nous sommes différents du Ghana et de l'IC.	Les conditions ne sont pas requises au Cameroun pour mettre un DRD en place, il faut : Une transparence, une garantie au Cameroun, on ne peut pas mettre en place un DRD sauf une taxe à l'export moins les coûts d'administration. Il n'est pas applicable au Cameroun pour le mettre en place, le Cameroun doit mettre sur pied une trajectoire précise, une scène politique qui peut mieux organiser les activités et la collecte des informations qui constitueront les données qui sont les statistiques.
Comment faire pour finir avec le Vrac ?	Notre différentiel pays est supérieur à celui du Nigéria, il n'est pas bon de véhiculer des informations qui ne sont pas bonnes, le vrac c'est quoi, quel standard ?	Restons professionnels, ne disons pas des choses sur la qualité de notre cacao que nous ne connaissons pas		Le vrac c'est aussi le cacao, il faudrait mener un combat pour un prix de qualité, les prix fluctuent, il n'y a pas de raison pour les négociateurs, il faudrait juste recourir aux contrats.

Au titre des alternative additionnelles d'importance majeurs évoquées dans la perspective de mesures correctives en rapport avec le mécanisme actuel de fixation du prix au producteur, les experts panelistes proposent :

- L'opportunité de création d'une bourse africaine du cacao
- L'opportunité de développer et valoriser les marches de niches
- L'amélioration des prix d'achat de cacao au niveau du maillon producteur

II.4: Ateliers thématiques –Travaux de groupe

Ci-dessous l'économie des orientations issues des groupes thématiques :

Groupe 1 : Structuration des coûts de production et définition des seuils rentabilités

- Rémunération des producteurs face aux nouvelles exigences : nécessité d'une meilleure prise en compte des coûts réels de production du cacao.
- Non-respect des textes régulant la commercialisation du cacao au niveau national : nécessité de réguler la pratique de "coxage".
- Opportunité de la création d'une bourse africaine avec en prime la mise en place d'un système d'information sur les prix pour garantir la transparence sur le marché
- Intégrer la durabilité comme éléments de certification, engager un ensemble de discussions avec les acteurs concernés, intégrer les coûts de durabilité dans les coûts de production ;

Groupe 2 : Décote sur le prix de l'origine Cameroun et transparence du marché

- **Faciliter le dialogue entre l'Etat du Cameroun, les opérateurs privés et les producteurs sur la transparence pour le paiement de la prime certification**
- **Prix par origine : Encourager les échanges avec les bourses de cacao afin de valoriser la spécificité du cacao camerounais cultivé sous ombrage et sans travail abusif des enfants**

Groupe 3 : Prix minimum garanti et élaboration d'une stratégie DRD

- Stratégie nationale sur le revenu décent : nécessité d'une transformation locale accrue des produits semi-finis et définir les canaux de commercialisation appropriés
- Structuration des prix : charge réelle, développer les normes, assurer la mise en œuvre des normes/conformité
- Privilégier le circuit court à celui de la multitude des intermédiaires, construire des entrepôts, renforcer les capacités commerciales des producteurs

Groupe 4 : Commercialisation du cacao, les marchés à terme et les perspectives d'une bourse Africaine du cacao

- Structurer davantage les producteurs en coopératives, construire des entrepôts afin de faciliter les financements de campagne par l'émission de récépissé d'entrepôts.
- Rapprocher les exportateurs des coopératives (et squeezer les coxeurs) et ce d'autant plus facilement que les coopératives disposent d'entrepôts pour rassurer les acheteurs.
- Explorer les conditions de création et fonctionnement d'une bourse régionale du cacao au Cameroun avec en prime la caractéristique d'être «business driven» et recevoir le plein soutien des traders, transformateurs, investisseurs

II.5: Cérémonie de clôture

La session des cocoa talks s'est achevée autour de 18 :15 avec le mot de clôture de Dr. Olinga remerciant les participants pour les discussions fructueuses et ouvertes. Le Directeur de ONCC a aussi saisi l'occasion pour les remerciements, appréciant une fois de plus l'initiative de l'union Européenne qui aura permis pour une première fois d'aborder de façon délibérée la thématique portant sur le prix du cacao et la dynamique des marchés.



Mis en œuvre par

giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



III. Annexes

- Agenda de Cocoa Talk 1
- Liste des participants

Annexe 1 : Agenda du cocoa talk N°1 : Prix et dynamique de marché

Jour/Heure/ durée	Activités	Breakdown/personnes ressources
8h30 – 9H00 30 mn	Cérémonie d'ouverture • Présentation du concept et des objectifs du co-coa talk • Mot d'ouverture de la DUE (Philippe Van Damme, Ambassadeur UE) • Mot d'ouverture du Gouvernement du Cameroun	Modérateur (Dr. OLINGA) Philippe VAN DAMME (DUE) Ministre du COMMERCE
9H00 – 9H45 (30min présentation et 15 min. des questions) 09H45 – 10H30 (30min présentation et 15 min. des questions)	Présentation 1 : « Vers un prix durable » (Tancrede Voituriez, Conseiller auprès de la DG INTPA) • La situation du marché du cacao (durable) et le rôle des prix dans l'équation de durabilité • Les différents mécanismes et défis liés aux "prix durables", en s'appuyant sur l'histoire et le dernier développement du LID (résultats évaluation DRD de la JRC) • Un "pacte économique" comme moyen possible d'avancer • Implications pour le Cameroun Présentation 2 : « Contexte de la production cacaoyère au Cameroun : Enjeux et challenges autour du prix du cacao bord champ » • Volatilité des prix et choc sur les revenus des ménages • Transparence dans les mécanismes de prix et autres primes de certification • Contraintes et charges liées à la production du cacao durable	<i>Introduction dans le contexte général et spécifique</i> <i>Tancrede VOITURIEZ, Conseiller auprès de la DG INTPA (avec les inputs de Pascal TILLIE de la JRC)</i> <i>Emmanuel BALEBA, Représentant du collège des producteurs de cacao du Cameroun (CICC)</i>
10H30 – 10H45	Synthèse des deux interventions	Modérateur Dr. OLINGA
11H30 - 11H45	Mise en place et introduction du panel	Modérateur Dr. OLINGA
11H45 – 12H45	Panel de discussion : Enjeux, perspectives et orientations stratégiques pour la construction d'un prix cacao origine Cameroun (collecte des activités pour une feuille de route) + Interventions des participants dans la salle/en ligne	Panel constitué des experts et décideurs de haut niveau) • Mr VOITURIEZ (IDDR) • Mr YANKA Herman (CICC) • Mme FOTSO (DG Telcar cocoa) • Mr NDOPING (DG ONCC)
12H45-13H00	Introduction et organisation du travail des groupes	Modérateur Dr. OLINGA/GIZ

13H00– 14H00			Pause déjeuner	
14H00 – 15H00	Groupe de travail 1 : Structuration des coûts de production et définition des seuils de rentabilités selon les systèmes de production (modèles d'agroforesterie)		Facilitation Dr. WANDJI, GIZ	
	Groupe de travail 2 : Décote sur le prix de l'origine Cameroun et transparence du marché et des mécanismes de primes sur la qualité		Facilitation Mr. GOUFACK, GIZ et Ghislain FOMOU, EFI	
	Groupe de travail 3 : Groupe de travail : définition du prix minimum garanti et élaboration d'une stratégie LID Cameroun		Elvis NGWA, IDH	
	Groupe de travail 4 : Commercialisation du cacao, les marchés à terme et les enjeux et perspectives d'une bourse Africaine du cacao		Richard ADZOGO/Elie MUNTGI	
Synthèse				
15H00 – 15H45	Synthèse des résolutions/orientations des groupes de travail			
15H45 – 16H00			Pause-café	
16H00 – 17H00	Synthèse de la feuille de route pour la mise en place des orientations stratégiques de la fixation des prix du cacao origine Cameroun		Session en plénière sur la base des résolutions et orientations des travaux des groupe de travail et du Panel	
Cérémonie de clôture				
17H00 – 17H30	• Mot de clôture du représentant de la DUE • Mot de clôture du représentant du Gouvernement du Cameroun			

Annexe 2 : Liste des Participants

Liste des participants Cocoa Talk session "Prix et dynamique de marché" du 10 Mai 2022 A l'hôtel Hilton de Yaoundé				
Secteur d'activité	Institutions	NOMS et prénoms	Fonction	Contact mail
Autorité publique du secteur cacao	Ministère du Commerce	Son excellence MBARGA ATANGANA Luc Magloire	Ministre du Commerce	contact@mincommerce.gov.cm
	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER)	Son excellence MBARGA ATANGANA Luc Magloire		
	ONCC	NDOPING Michael	Directeur	oncc2003@yahoo.fr mdoping@yahoo.com
	ONCC	ADZOGO Richard	CT	richadzogo@gmail.com
	ONCC	MUNTGI, Elie	Membre Task Force Cocoa Talks	mutngieliebertrand@yahoo.fr
	CICC	MALDEY Omer	Secrétaire exécutif	maledyomer@yahoo.fr maledyomer@gmail.com
	CICC	YANKA Herman		hermannnyanka@gmail.com
	CICC	M. ESSONO		messa_esso@yahoo.fr
	CICC	BALEBA Emmanuel		emmanuelnoelbaleba@yahoo.fr
	FODECC	NENGUE Samuel Donatien	Administrateur	Sdnengue@yahoo.fr
	MINADER PADACAO	BIKAY RAPHAEL	Coordonnateur	bikayraphael@yahoo.fr
	SODECAO	ENANG James	Directeur adjoint	jamesenang@yahoo.com
Société Civile	Salon International de l'agriculture pour le Développement (SIAD)	IMELE Jean Pierre	Directeur	imele.anywhere@yahoo.com
	Centre pour l'environnement et le Développement (CED)	Samuel Nguiffo	Secrétaire Général	snguiffo@yahoo.fr
	Forêt et Développement Rural	Justin Kamga	Coordonnateur	cj.kamga@gmail.com>

Société Civile	Service d'Appui aux Initiatives Locales de Développement	Hozier Nana	Secrétaire Général	hozier.nana@saild.org
	Planopac			planopac_2007@yahoo.com
	Green Development Advocates	Aristide Chacgom	Coordonnateur	chafocari@yahoo.fr
	TFRD			epandaa@yahoo.fr
	FERN	Indra Van Gisbergen		indra@fern.org
	Alternative Durable pour le Développement (ADD)	Stanislas Bineli	Secrétaire Général	altdur@yahoo.fr
Secteur privé cacao	GEX			Johndikoume@yahoo.fr
	Barry Callebaut / Sic cacao	Charity Sackitey		charity_sackitey@barry-callebaut.com
		ADA Ghislaine		ghislaine_ada@barry-callebaut.com
	Cargill / Telcar cocoa	KATE FOTSO		kate.kanyitometi@telcarcocoa.com
		BESSONG Roland		Roland.BESONG@telcarcocoa.com
	Olam cam	Austin kidzeru		austin.kidzeru@ofi.com
	Sucden			
	Cocoanect	Celine Mason		celine.masson@beyondbeans.org
	NEO industrie			infos@neoindustrysa.com
	Atlantic Cocoa			
	Social Business Enterprise (S_BET)	EPO Serge Regnault	Directeur	sergereg@yahoo.fr
Groupe Parlementaire	Reseau parlementaire pour la valorisation et l'aménagement du secteur Cacao- Café, Coton, et Pêche (RE-PACCCO)	Honorable TABOT LAWSON	Président	
Partenaires techniques	Cooco limited	Ntemi Augustine	General Manager	Augustine@cooko.co
	IDH	Elvis Ngwa	Program Manager Sustainable Cocoa, Cameroon	ngwa@idhtrade.org
		Christian Enouga Elomo	Country Director	enouga@idhtrade.org

Coopération Française	Ambassade de France	Benoît Lebeurre	Chargé de la Coopération	
	AFD	VIALLE GUERIN Anne-Sixtine		vialleguerinas@afd.fr
UE	DUE	JARDINET Sylvanie		Sylvanie.JARDINET@eeas.europa.eu
		Emilie Wattellier		Emilie.WATTELLIER@eeas.europa.eu
		Philippe Van Damme	Ambassadeur	
		DEMOOR Arnaud		
	DUE /DG Trade	Filippo Amato		Filippo.AMATO@eeas.europa.eu
		Kinga MALINOWSKA		Kinga.MALINOWSKA@eeas.europa.eu
	INTPA	Larrera Maria		Maria.IARRERA@ec.europa.eu
		MERITAN Regis	DG INTPA	Regis.MERITAN@ec.europa.eu
		TANCREDE Voituriez	Conseiller auprès de la DG INTPA	tancrede.voituriez@iddri.org
		DRUILHE Zoe	DG INTPA	Zoe.DRUILHE@ec.europa.eu
		GAARDER Edwin	consultant externe	edwin@spheresconsulting.com
Coopération Allemande	Ambassade Allemagne /Chargé Coopération Allemande	Valentin Katzer	Chargé de la Coopération Allemande	wz-1@jaun.auswaertiges-amt.de
	BMZ	KIRFEL-RUEHLE, Lisa	chargée cacao durable, Division 122, BMZ	Lisa.Kirfel-Ruehle@bmz.bund.de
	GISCO	WEISKOPF, Beate	Directrice du secrétariat de l'initiative allemande pour le cacao durable	beate.weiskopf@giz.de
		BODEWING, Johanna	CT Living Income	johanna.bodewing@giz.de
	African Cocoa Platform	SCHNIER, Christian	Coordonnateur	christian.schnier@giz.de
	INA	ROTHER, Anna	CT EU SCI	anna.rother@giz.de
		MORISSE, Vera	Chef équipe composante cacao	vera.morisse@giz.de
		VOGEL, Janna	CT Living Income	janna.vogel@giz.de
	SCI	MAIER, Claudia	CTP SCI Ghana	claudia.maier@giz.de
		WALZ, Henriette	CTP SCI CIV	henriette.walz@giz.de

Partenaires de la mise en oeuvre de la SCI	GIZ	SCHWEDES, Silke	CTP ProCISA	silke.schwedes@giz.de
		WANDJI, Dieunedort	CT SCI	dieunedort.wandji@giz.de
		GOUFACK, Aurélien	CT SCI	aurelien.goufack@giz.de
	EFI	FOMOU, Ghislain	Expert technique	ghisfomou@gmail.com
		VAUDRY, Romuald	International Partnership Facility,	Romuald.Vaudry@efi.int
	JRC	TILLIE, Pascal	Economiste, DG JRC	Pascal.TILLIE@ec.europa.eu
	FAO	ARYEETAY, Monica	CFIDD	Monica.Aryeetay@fao.org
		TEFFT, James	CFID	James.Tefft@fao.org
		RIETBERGEN, Simon	CFIE	Simon.Rietbergen@fao.org
		KENGNI, Fidèle	PF	Fidele.Kengni@fao.org
Organismes certificateurs	Rainforest	NZOYEM Nadege	Directrice Régionale	Nnzoyem@ra.org
	Ecocert	Mba Jean Pierre	Auditeur	mbajp@yahoo.fr
	Fairtrade	Colbert Sangnie	Business Developer	colbertsangnie@yahoo.fr
Ministères techniques	MINCOMMERCE	OLINGA, Narcisse		olinganarcisse@yahoo.fr
	MINEPDED	Christophe Bring	Coordonnateur Technique REDD+	bringchristophe@yahoo.fr
	MINFOF	Anicet Ngomin	Directeur des Forêts	ngomin.anicet@yahoo.fr
	MINAS			
	MINSOCIAL			
Organisations des producteurs	Cameroon Golden Cocoa	EDZIGUI Andre	Directeur Général	edziguiandre@gmail.com
	CONAPROCAM	Sonkoue Gérardine	Directrice	gerardinesonkoue@yahoo.fr gerardinesonkouet@gmail.com
	SOCOOPEC-N			
	SOWEFCO	ESSAPA Patrick	Président	esapayongent@gmail.com
	plateforme Nationale des Organisation Professionnelle Agro-Sylvo-Pastorale du Cameroun			
	Association Nationale des producteurs de cacao et Café (ANCC)	James MUSSIMA	Directeur	jmusimalobe1953@gmail.com

